

AA125

BASES

3 jours 21 heures**1 605 €**Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Appliquer la convention IRSA

Mesurer les implications dans la gestion des sinistres matériels automobiles

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier et mettre en œuvre les règles et procédures de gestion applicables.
- Appliquer les conventions IRSI, en cas de sinistre habitation et IRSA, en cas de sinistre automobile.

PROGRAMME

A. LOI BADINTER

1. Grands principes
2. Limites du droit à l'indemnisation

B. CONVENTION IRSA

1. Introduction
2. Dispositions générales
3. Règles communes de gestion
4. Assiette de recours
5. Accident entre 2 véhicules
6. Barème de répartition des recours entre adhérents (annexe 1)
7. Accidents en chaîne
8. Carambolages entre 3 et 7 véhicules
9. Carambolages de plus de 7 véhicules
10. Règlement des litiges
11. Dommages causés à une chose inerte

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation automobiles matériels
- Gestionnaires recours automobile

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.
AA017 - AA124 - AL017

POINTS FORTS

Ce stage favorise la réflexion et l'analyse des implications de la convention IRSA dans la gestion des sinistres matériels automobiles.

Des cas pratiques sur le droit à réparation, l'application du barème de recours et des différents titres de la Convention IRSA sont réalisés.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site
www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

05D - Gestion polyvalente des contrats et des sinistres sur plateforme d'accueil (téléphonique ou Internet), 05E - Gestion polyvalente des contrats et des sinistres hors plateforme, 05F - Gestion et indemnisation des sinistres standard et conventionnels

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation